

	 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique وزارة التعليم العالي والبحث العلمي جامعة قرطاج	 ECOLE DOCTORALE IHEC CARTHAGE
Date de création : 26/02/2025	AVIS	GVR-AV-01-00
Page 1/1	AVIS AUX DOCTORANTS	

AVIS AUX DOCTORANTS (D4 et D5)

La date limite de dépôt des demandes de dérogation pour une **4ème ou une 5ème inscription en Doctorat de Sciences de Gestion** (Finance, Marketing, Management, Comptabilité) ou en **Sciences Économiques**, au titre de l'année universitaire **2026/2027**, est fixée au **15 octobre 2026**.

Pièces à fournir :

- **Demande de dérogation** au nom du Directeur de l'IHEC Carthage
 - (Annexe 1 - Formulaire de demande de 1ère dérogation (4ème inscription))
 - (Annexe 2 - Formulaire de demande de 2ème dérogation (5ème inscription))
- **État d'avancement récent des travaux**, signé par le Directeur de thèse ou, le cas échéant, par les deux Directeurs de thèse en cas de codirection ou de cotutelle
- **Copies des inscriptions précédentes en thèse : D1 à D3 pour une demande de 4ème inscription ; D1 à D4 pour une demande de 5ème inscription.**
- **Une copie de la Carte d'Identité Nationale**

ATTENTION !

- **Le dépôt d'une demande de dérogation ne vaut pas autorisation d'inscription ; toute prorogation est accordée à titre exceptionnel conformément à l'article 16 du décret n° 2013-47 du 4 janvier 2013.**
- **Le dossier est à déposer au bureau d'ordre en deux exemplaires.**
- **Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite ne sera pas pris en considération.**
- **Pour plus d'informations, veuillez contacter le service de l'École Doctorale de l'IHEC Carthage/ M. Ahmed Mekni**